****

**TERMES DE REFERENCE**

**Réalisation d’une Etude Participative de la Vulnérabilité et des Capacités (EPVC) dans les territoires d’Irumu et de Mambassa / Province de l’Ituri**

***« Projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province d’Ituri (RDC)»***

**Pays** : République Démocratique du Congo

**Lieu** : Province de l’Ituri, Territoire de Mambasa et Irumu

**Date de démarrage souhaitée** : Janvier 2021

**Durée du contrat de consultan**ce : 2 mois

**Financement** : Délégation de l’Union Européenne

**1. Présentation d’Action contre la Faim**

* **Action contre la Faim en général**

Crée en 1979 et présent dans 54 pays dont 27 en Afrique, 09 en Asie, 07 en Amérique Latine, 07 au Moyen Orient, 03 en Europe et 01 pays dans les Caraïbe, Action contre la Faim est structurée en réseau international qui vient en aide aux populations les plus vulnérables pour les aider à prévenir, détecter et traiter la malnutrition. Son mandat consiste à sauver des vies en luttant contre la faim et les maladies qui ménacent la vie d’enfants, de femmes et d’hommes vulnérables. Pour y arriver, ACF axe ses interventions sur une approche intégrée visant à aborder tous les aspects de la sous nutrition à savoir :

* Nutrition et Santé,
* Sécurité Alimentaire et Moyens d’Existence,
* Eau, Hygiène et Assainissement
* Santé Mentale, Pratiques des soins, Genre et Protection,
* Plaidoyer,
* Gestion des risques et des catastrophes,
* Recherche.

L’objectif général des interventions d’ACF en « sécurité alimentaire et moyens d’existence » vise à permettre aux populations d’accéder à une nourriture adéquate pendant et après des situations de crises. Pour cela, nous poursuivons, selon les situations, différents objectifs :

1. Répondre aux besoins immédiats en nourriture des populations vulnérables (populations déplacées et réfugiées, communautés hôtes)
2. Permettre le retour à l’autonomie alimentaire des populations affectées par les désastres, les conflits ou l’insécurité alimentaire chronique,
3. Infléchir les cadres et politiques de la sécurité alimentaire de façon à éradiquer la faim.

*L’EPVC dans les programmes d’ACF*

L’EPVC est une méthode d’investigation qui utilise un grand nombre d’outils participatifs qualitatifs pour impliquer les acteurs locaux à déterminer leur propre diagnostic de risque de désastre et de vulnérabilité. Elle associe les connaissances locales grâce aux informations secondaires (scientifique, politique, pratique, etc.) et améliore la compréhension du contexte dans lequel ACF veut intervenir. Elle comprend une analyse très approfondie des éléments suivants :

* La probabilité et la sévérité d’un choc ou d’un stress continu, tel qu’un conflit, des conditions climatiques anormales, des mauvaises récoltes, etc., et leurs impacts sur la population et leurs biens.
* Les changements des facteurs externes (facteurs de transformation, structures et processus ou contexte de vulnérabilité), ceux qui sont susceptibles d’influer sur le contexte, tel que des fluctuations des prix alimentaires sur le marché.
* Les mécanismes ou les stratégies d’adaptation que les ménages sont susceptibles d’adopter face à une crise, ainsi que de leur efficacité et leur durabilité.

Pour développer des projets efficaces et durables ayant pour but de diminuer les risques de désastres et d’améliorer la résilience des populations comme c’est le cas de ce projet financé par la Délégation de l’Union Européenne dans l’Ituri, il faut nécessairement avoir une connaissance approfondie du contexte et une compréhension des dynamiques locales. Ceci ne peut être acquis que grâce à des études participatives permettant de fonder des actions communautaires sur la base de ces analyses.

L’implication et le renforcement des compétences des partenaires locaux (OGN nationales, services techniques, Organisations de la société civile…) et surtout des communautés bénéficiaires se trouve au cœur de chacune des interventions.

ACF reconnaît que le lien entre la Gestion des Risques et Désastre (GRD) et le processus de développement contribue à l’amélioration générale de la qualité de vie et de l’environnement d’une population cible. Ceci signifie que les activités d’ACF qui agissent pour prévenir la sous-nutrition peuvent également contribuer à réduire le risque de désastre. Les interventions d’ACF visent à associer les besoins humanitaires aigus et structuraux, et la réduction de la vulnérabilité a pour but de restaurer les moyens d’existence d’une communauté après un désastre en se basant sur les pratiques traditionnelles existantes. Par contre, le renforcement de la résilience a pour but d’améliorer le statut de la communauté après un désastre en introduisant de nouvelles activités et en encourageant des changements dans les pratiques traditionnelles. Les communautés sont capables de se relever après chaque catastrophe tout en développant de nouvelles méthodes pour maintenir un équilibre en fonction de la nature des désastres.

* **Les enjeux de l’Ituri**

La province de l’Ituri, au nord-est de la République Démocratique du Congo, est marquée par l’escalade de la violence causée par des conflits fonciers pour le contrôle des ressources minières, des tensions intercommunautaires ainsi que des attaques récurrentes et activités menées par des acteurs armés.

Après une décennie d’accalmie relative sur le plan sécuritaire, la province connaît depuis la fin de l’année 2017, une résurgence des conflits intercommunautaires dans les territoires de Djugu et de Mahagi à la suite d’hostilités contre les civils, lancées par des milices armées. Cette situation est aggravée au sud de la province par les incursions d’hommes armés opérant à partir du Nord-Kivu et d’autres opérant dans le territoire de Mambasa.

Depuis janvier 2020, la crise sécuritaire a pris un nouveau tournant avec des actes récurrents de violence et des violations des droits humains de plus en plus atroces. Les civils continuent d’être tués, blessés, violés et contraints à se déplacer en abandonnant derrière eux leurs biens et moyens de subsistance. Les villages et les champs ne sont pas épargnés, ils sont pillés et/ou brulés.

En outre, la province de l’Ituri reste exposée à des épidémies endémiques telles que la rougeole, le paludisme, la peste auxquelles s’est aussi ajoutée la pandémie de COVID-19. Du fait de ces défis multiformes, la situation humanitaire s’est énormément dégradée dans les régions de Djugu, de Mahagi et d’Irumu depuis le début de cette année. Ainsi, selon OCHA, le nombre de personnes ayant besoin d’assistance humanitaire en Ituri est estimée à plus de 2,4 millions, soit près d’une personne sur deux qui est affectée dans la province.

L’insécurité, les mouvements de populations ainsi que l’impossibilité d’accéder aux champs et à la nourriture font qu’en Ituri, environ **4 933 900 personnes se trouvent en insécurité alimentaire**, dont **2 401 561 sous sa forme sévère**, selon les résultats de la dernière enquête approfondie de la sécurité alimentaire en situation d’urgence (EFSA) conduite en Juillet/Août 2020 par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). En d’autres termes, **83% de la population de la province est touchée par l’insécurité alimentaire**, dont **40.4%** **se trouvant dans la phase de crise ou d’urgence alimentaire**. Au regard de cette situation, la province est classée parmi les zones les plus vulnérables sur le plan alimentaire au monde selon les spécialistes de la sécurité alimentaire.

Sur le plan Sanitaire, la moitié de la population de l’Ituri n’a pas accès à des soins de santé de qualité du fait de la destruction de certaines structures sanitaires, de l’éloignement des centres restants ainsi que du manque de personnel, de matériels médicaux ou de médicaments. La mortalité maternelle est la seconde cause de décès après le paludisme qui a causé près de 300 décès, depuis le début de l’année 2020. La faiblesse du système sanitaire favorise aussi la propagation de nombreuses autres maladies telles la fièvre jaune ou la rougeole. L’Ituri a connu une épidémie d’Ebola de l’Est du Congo et a comptabilisé 501 cas dont 249 décès confirmés entre août 2018 et mi-juin 2020. De plus, c’est la seule province du pays où la peste, maladie éradiquée dans le reste du monde, persiste avec 113 cas dont 17 décès notifiés du 1er janvier au 23 août 2020. Grâce aux actions de prévention appuyées par les partenaires humanitaires, il n’y a pas eu encore d’épidémie de choléra en 2020 mais le risque demeure avec les inondations cycliques dans la zone de santé de Tchomia du territoire de Djugu.

Aujourd’hui en Ituri, on recense 2,4 millions de personnes dans le besoin d’assistance et de protection humanitaires. Elles ont besoin d’aide dans les secteurs de la santé, de la nutrition, des abris et des biens non-alimentaires, de la sécurité alimentaire, de la protection, de l’eau, l’hygiène et l’assainissement et de l’éducation. Au total, 58 organisations humanitaires, ONG locales, ONG internationales, agences des Nations Unies, interviennent dans la province. Elles sont parfois confrontées à des difficultés d’accès à certaines zones en raison de l’insécurité et de l’insuffisance des fonds disponibles. Malgré ces défis, depuis le début de l’année, les partenaires humanitaires ont pu assister 740 000 personnes, soit 30% de la population dans le besoin.

* **Action Contre la Faim dans l’Ituri**

Action Contre la Faim est installée dans la province de l’Ituri depuis Juin 2018 à travers un projet PUNC et intervient à partir de son bureau de Bunia. Conformément à sa stratégie pays, Action Contre la Faim combine interventions d’urgence, de post-urgence et développement dans les domaines de la santé nutrition, sécurité alimentaire et Wash à travers les actions suivantes :

* Réponse d’urgence multisectorielle aux besoins en santé, nutrition et EHA des personnes affectées par les conflits dans la zone de santé de Drodro, Territoire de Djugu, Province d’Ituri,- Financement FH
* Appui à la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère des populations vulnérables dans la zone de santé de Drodro, Territoire de Djugu – Financement FH
* Sécurité alimentaire d'urgence et soutien aux moyens d'existence des populations touchées dans le territoire de Djugu (région de l'Ituri, RDC) – Financement FFP/USAID
* Sécurité alimentaire d'urgence et soutien aux moyens de subsistance des populations touchées dans le territoire de Djugu – Financement FFP/USAID sur 14 mois (Octobre 2020 – Novembre 2021)
* Projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province d’Ituri (RDC) – Financé la Délégation de l’Union Européenne sur 3 ans (Sept 2020 – Septembre 2023)

La base de Bunia fait maintenant partie des plus grandes bases d’ACF en RDC et ACF entend consolider sa présence dans cette province en renforçant non seulement ses capacités de réponse aux urgences mais aussi en améliorant la résilience des communautés face au nombreux chocs qu’elles rencontrent.

* **Présentation succincte du projet :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | Projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province d’Ituri (RDC) |
| **Zone d’intervention** | Territoires de Mambasa et Irumu |
| **Type d’intervention** | Action de Développement |
| **Secteurs d’intervention** | SAME – EAH – Nutrition - SMPS |
| **Cible** | Femmes enceintes et Allaitantes (FEFA), enfants de moins de 5ans, familles d’accueil, de déplacés et de retournés, les petits producteurs, les Organisations Paysannes Agricoles (OPA), les structures communautaires (CEP, ANJE, ReCo, CGE, les services techniques de l’Etat Congolais (IPA, IPPEL, SENASEM, PRONANUT…..) |
| **Durée** | 31/08/2020 au 30/08/2023 (3 ans) |
| **Bailleur** | Délégation de l’Union Européenne |
| **Objectif Général** | Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en RDC et en particulier des ménages les plus pauvres, des femmes et des enfants |
| **Objectifs Spécifiques** | **OS1** : La prévention de la malnutrition des populations les plus vulnérables (enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes et/ou allaitantes) est renforcée,  **OS2** : La structuration des organisations paysannes est renforcée  **OS3** : Les rendements des productions agricoles ainsi que la diversification des productions des ménages vulnérables (ménages très pauvres et pauvres, enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes et/ou allaitantes) sont augmentés de façon durable |
| **Résultats** | **Produit 1.1 (OS1)** : La couverture des services en eau, hygiène et assainissement est augmentée  **Produit 1.2 (OS1)** : Les bonnes pratiques nutritionnelles et d’eau, hygiène, assainissement sont adoptées par les ménages et les acteurs de la zone d’intervention  **Produit 2.1 (OS1)** : Les actifs communautaires sont améliorés  **Produit 2.2 (OS2)** : La capacité technique des ménages et acteurs (coopératives de producteurs et des groupements d’intérêt économique (GIE)) est renforcée  **Produit 2.3** : L’insertion socio-économiques des ménages en détresse psychologique est assurée  **Produit 3.1 (OS3)** : La capacité de production des coopératives de producteurs et/ ou des groupements d’intérêt économiques (GIE) est améliorée via la mise en place de chaînes de valeurs inclusives et sensibles à la nutrition  **Produit 3.2 (OS3)** : La disponibilité et accessibilité aux aliments diversifiés et de bonne qualité pour les plus vulnérables sont assurées via l’accès aux intrants agricoles |

Dans le cadre de l’OS1 de ce projet multisectoriel ***« La prévention de la malnutrition des populations les plus vulnérables (enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes et/ou allaitantes) est renforcée»***, notamment le *résultat 2.1: Les actifs communautaires sont améliorés****,*** il est prévu une Evaluation Participative des Vulnérabilités et Capacités EPVC pour permettre aux communautés d’identifier et de prioriser leurs besoins en aménagements afin de valoriser des actifs communautaires essentiels.

* **Notions et cibles de l’EPVC**

L’EPVC est une approche interactive qui inclut un dialogue avec les membres de la communauté, les ménages et les individus les plus à risque, et qui peuvent utiliser leur expertise, connaissances et ressources locales. Elle identifie les populations particulièrement vulnérables, analyse les raisons pour lesquelles ces groupes sont vulnérables et les façons dont les risques ont été, sont ou seront gérés par ces groupes, et identifie quels sont leurs besoins et leurs capacités pour minimiser les effets d’un désastre. Elle reconnaît que différents individus, ménages et groupes au sein de la communauté ont des vulnérabilités et des capacités différentes et diversifiées qui sont souvent déterminées par l’âge, le genre, la classe, les moyens d’existence, l’ethnie, la langue, la religion ou le lieu géographique. L’EPVC est alignée avec la stratégie d’ACF qui accorde une attention particulière à l’action selon les genres, enfants, femmes enceintes/allaitantes, personnes handicapées, atteintes par le SIDA ou d’autres maladies et les groupes discriminés (sur base de l’ethnie, de la religion ou de la caste). Cette désagrégation de la communauté permet de comprendre les inégalités, d’identifier les plus vulnérables et maitriser les différentes capacités des populations. Le succès des initiatives en GRD (Gestion des Risques et des Désastres) dépend en partie des relations égalitaires entre les différents groupes sociaux.

L’EPVC est une méthode équitable et interactive qui nécessite une implication importante de la communauté**. Les acteurs locaux sont placés au centre du processus et sont impliqués tout au long de l’étude: de la conception à la mise en œuvre du projet.**

Cette approche qui avant tout communautaire, souligne la perception qu’ont les personnes sur leurs problèmes, leurs besoins et les solutions probables. **Ceci garantit la prise en compte de leurs véritables besoins et ressources ce qui conduit à un ciblage plus adapté.** L’implication d’acteurs locaux à chaque étape du processus encourage l’appartenance, l’acceptabilité entre les locaux et les populations, et l’utilisation judicieuse de ses ressources conduit à de plus grandes chances de succès, d’impact et durabilité.

**2. Objectif générale de l’Etude**

L’objectif général de L’EPVC du projet de résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province de l’Ituri est d’identifier et de comprendre les risques naturels auxquels les communautés de la zone d’intervention du projet sont exposées, et d’analyser les ressources, les capacités endogènes et les stratégies à la disposition des communautés pour faire face à ces risques ou les mitiger.

**Les résultats de cette étude permettront d’adapter ou de réorienter l’action si nécessaire de manière à répondre aux besoins définis par la population elles-mêmes et en s’appuyant sur leurs capacités propres.**

**3. Objectifs spécifiques**

* Accompagner les communautés à mieux connaitre leur environnement, et notamment les risques qui s’y attachent ;
* Amener les communautés à prendre conscience de leurs propres capacités pour faire face à ces risques
* Evaluer avec les communautés les besoins d’urgence après une catastrophe/un choc ;
* Elaborer un plan communautaire de préparation et de gestion des catastrophes dans les aires de santé ciblées ;
* Accompagner les communautés et les responsables locaux (leaders) territoriaux et provinciaux (services techniques, autorités administratives) à s’entendre sur les mesures à prendre pour empêcher ou réduire les effets des catastrophes.

**4 Résultats attendus**

* L’environnement naturel, économique et social des communautés ciblées est maîtrisé par toutes les parties prenantes du projet (Communautés bénéficiaires, autorités administratives et leaders locaux, services techniques provinciaux, les équipes ACF…);
* Les besoins des communautés en aménagement sont clairement identifiés et priorisés et les actifs communautaires sont valorisés,
* Des représentants des différents groupes socio-économiques des communautés ciblées et l’ensemble des parties prenantes pertinentes (autorités locales, agents de l’IPAPEL et du PRONANUT, leaders communautaires, Organisations de la Société Civile…) sont identifiés et impliqués dans le processus ;
* L’environnement naturel, économique, et social des communautés est étudié et analysé de manière participative au moyen d’outils adaptés ;
* Les contraintes d’enclavement des bassins de production agricole limitant l’écoulement des produits agricoles sont connues et des recommandations sont faites pour les surmonter.
* Les risques les plus probables de désastres sont définis en concertation avec les communautés et autres parties prenantes ;
* Un plan de préparation et de gestion des risques et désastres est défini avec les communautés et autres parties prenantes ;
* L’approche et le chronogramme du projet sont revus et s’intègrent dans le plan de gestion des risques et désastres préparé et validé avec les communautés, services techniques et autorités compétentes.
* Les filières agropastorales porteuses sont identifiées et classées par ordre d’importance.

**5. Méthodologie**

La méthodologie qui sera utilisée dans la conduite de l’étude participative de la vulnérabilité et des capacités (EPVC) est basée sur une approche participative avec une forte implication des communautés. Plusieurs outils seront utilisés en assemblée communautaire et en focus groupes pour collecter des données qui seront ensuite analysées pour aboutir à la mise en place de plans de gestion et des risques. Le processus de l’EPVC va comporter les 5 phases suivantes :

* 1. **Identification de la zone et des villages de l’étude :**

Les axes et les villages concernés par l’étude seront fournis au consultant par ACF après le ciblage géographique**.**

* 1. **Phase préparatoire de l’Etude :**

Une fois la zone d’intervention connue, le processus de l’EPVC commencera par une phase préparatoire car en réalité, le succès de l’EPVC dépend de comment cette étude est préparée et anticipée. Cette phase préparatoire comportera les 6 étapes suivantes :

* Etape 1: Définition des objectifs de l’étude
* Etape 2 : Composition et formation de l’équipe,
* Etape 3: Analyse des données secondaires
* Etape 4: Sélectionner et rencontrer la communauté
* Etape 5: Sélectionner et tester la méthodologie,
* Etape 6: Planifier l’EPVC
  1. **Réalisation de l’EPVC**

La mise en place de l’EPVC dite **phase d’apprentissage** inaugure le processus participatif. Il permet de compléter, vérifier et valider les données secondaires et comprendra les étapes suivantes :

* Identification des risques de désastre,
* Priorisation des risques de désastre
* Analyse des risques de désastre
  1. **Analyse des données de l’EPVC**

Les phases d’analyse et de planification sont orientées vers l’action. Les résultats permettent à la communauté de travailler sur les mesures pour réduire les facteurs de risque. Cela aide à organiser, analyser et prioriser l’information depuis la phase d’étude pour développer des plans et actions de réduction des risques appropriés pour préparer la communauté aux risques, pour les avertir de l’arrivée des catastrophes et pour atténuer leurs effets. Ils incitent le changement (croyances, comportements, pratiques, attitudes, connaissance, etc.) au niveau communautaire. Le premier risque que l’on peut affronter n’est parfois pas lié aux aléas naturels. Cette étape est composée des deux étapes suivantes :

* Systématiser les données,
* Valider les données
  1. **Générer les action**s

L’équipe terrain organise des sessions de travail avec les groupes pré-désignés qui ont la responsabilité de prioriser les risques parmi ceux qui ont été mis en évidence durant l’étude terrain. Le groupe doit considérer jusqu’à quel point ces problématiques-clés perturbent le développement de la communauté, pourquoi, et ce qui peut être rapidement et facilement modifié. Cette cinquième et dernière étape est constituée des phases suivantes :

* Choix du type et du but de l’intervention,
* Documenter l’analyse
* Établir le plan d’action communautaire
* Supporter le plan d’action communautaire

**6. Outils à utiliser**

Pendant les phases du processus de l’EPVC les outils suivants seront utilisés :

* **Outil 1: Accord communautaire**

Cet outil est utilisé pour présenter ACF ainsi que l’objectif de l’étude. Durant cette étape, le consultant doit expliquer la procédure et tous les outils qui seront utilisés. L’objectif final, qui est de recueillir des informations sur les risques, vulnérabilités et capacités afin d’identifier des mesures de RDD doit être clairement expliqué. L’accord communautaire doit être signé avec une personne qui a des responsabilités au sein du village.

* **Outil 2 : Profil communautaire**

Utiliser cet outil pour enregistrer les données démographiques et géographiques, décrire les caractéristiques du village, identifier les profils, relations et influences des individus ou groupes, définir les sources de richesse ainsi que leur accès, déterminer les taux d’illettrisme, déterminer la présence et l’accès aux ressources naturelles, définir les maladies communes et rares et l’accès au centre de santé, identifier les sources d’énergie, les moyens de transport externes et internes et connaître les moyens de communication interne et externes. Une attention particulière sera apportée aux associations formelles et informelles favorisant la solidarité, l’épargne, le crédit, le partage des travaux agricoles… Ces structures seront identifiées et leurs modalités de fonctionnement décrites, le cas échéant une typologie d’organisations sera proposée. Les règles d’accès au foncier, et les éventuels conflits existants dans les communautés seront également explorées, et les vulnérabilités spécifiques relatives à l’accès à la terre seront décrites.

* **Outil 3: Discussion de groupe**

L’étude terrain devrait commencer par une discussion de groupe sur les thèmes généraux tels que les aléas naturels, les vulnérabilités socio-économiques, les stratégies de préparation aux catastrophes, les problématiques environnementales, etc. Cette technique explore les valeurs et les attitudes de différents groupes, ainsi que la connaissance et la compréhension de ces thèmes.

* **Outil 4: historique des catastrophes**

Cet outil décrit les événements importants qui ont eu lieu dans la communauté. On peut choisir plusieurs références selon la focalisation de l’évaluation tels que les catastrophes naturelles, les changements climatiques, élément humain et non-humain, etc.

* **Outil 5: Calendrier saisonnier**

Le calendrier saisonnier est utilisé pour étudier les changements dans la communauté au fil d’une année.

* **Outil 6: Cartographies sociale, des ressources et des aléas**

La cartographie est une façon de présenter sous forme visuelle les ressources existantes, services, vulnérabilités et risque. Elle facilite la communication et les débats sur les problématiques importantes dans la communauté.

* **Outil 7: Parcours transversal**

Le parcours transversal (ou profil de risque communautaire) a pour but d’observer l’organisation de la communauté, les zones à risque et les ressources disponibles.

* **Outil 8 : Classement des aléas**

Le but est de connaître, analyser et prioriser les aléas les plus importants auxquels la communauté doit faire face et de pondérer les besoins et les solutions. Il détermine les aléas qui ont les impacts les plus graves sur les biens des personnes ainsi que les stratégies d’adaptation.

* **Outil 9: Calendrier historique**

Le but est de visualiser la nature et l’intensité des changements qui ont eu lieu dans la communauté. Cela a pour but de déterminer les facteurs qui mènent aux catastrophes et l’impact sur la vie des personnes, les moyens d’existence, l’environnement et les biens.

* **Outil 10: Analyse des aléas**

Cet outil est utilisé pour aider la communauté à décrire les caractéristiques des principaux aléas qui ont été priorisés durant l’étape précédente.

* **Outil 11: Analyse des vulnérabilités et impacts**

Cet outil permet de définir les éléments vulnérables, pourquoi ils sont vulnérables et comment ils sont influencés par un aléa spécifique.

* **Outil 12: Analyse des capacités et risques**

Cet outil permet d’identifier les capacités et les besoins, et déterminer les groupes les plus à risque au sein de la communauté.

* **Outil 13: Matrice CVA**

Elle a pour but d’établir un inventaire de toutes les capacités et ressources de la population. C’est une façon d’organiser l’information sur la communauté et de tenter d’avoir une vue d’ensemble des facteurs principaux à prendre en considération avant de sélectionner et de planifier les interventions. La matrice CVA est une combinaison simplifiée de l’**Analyse des vulnérabilités et impacts et de l'Analyse des capacités et des risques**. Cette matrice peut être modifiée pourcapturer les conditions complexes de la communauté tout en décortiquant les capacités et lesvulnérabilités par genre, âge, statut socio-économique, moyens d’existence, emplacement,revenu, échelle temporelle, etc.

* **Outil 14: Arbre à problème/solution communautaire**

Cet outil détermine les conséquences de l’aléa sur la communauté et ses capacités à limiter ou réduire ces effets.

* **Outil 15: Matrice de vision**

Cet exercice permet à la communauté de participer davantage au processus de prise de décision et d’identifier les actions potentielles en RRD.

* **Outil 16: Archivage des données clés**

Il est principalement basé sur l’arbre à problème/solution et la matrice CVA. Il enregistre le principal risque de désastre et les mesures appropriées selon les faiblesses et les capacités de la communauté. Il identifie les manques dans les stratégies en GRD. Il est réalisé par l’équipe, terminé et validé par les membres de la communauté.

* **Outil 17: Diagramme de Venn**

Le diagramme de Venn complète l’outil “Archivage des données-clés” pour distinguer les acteurs qui peuvent avoir la capacité requise pour supporter la mise en place des activités RRD sélectionnées. Cet outil aide l’équipe à identifier les organisations/entités qui peuvent avoir de l’importante et des ressources adéquates pour la communauté. Les organisations peuvent être des institutions religieuses, des écoles, des centres de santé, des organisations populaires, des associations d’agriculteurs ou les autorités locales. La compréhension des influences institutionnelles et organisationnelles et la détermination des problématiques et des facteurs de risque de désastre est ici extrêmement importante.

* **Outil 18: Matrice de sélection des stratégies de Réduction des Risques et Désastres (RRD)**

En remplissant cette matrice, il est particulièrement important d’insister sur la disponibilité des ressources dans la communauté ou les besoins en ressources externes. La communauté doit ensuite décider comment elle va utiliser et/ou acquérir ces ressources et support technique. La focalisation doit s’opérer sur les mesures que la communauté peut prendre avec un petit support externe à court ou à moyen terme.

**Hypothèses de solutions**

Les hypothèses de solutions sont des propositions d’actions formulées par les populations en lien avec les principaux risques identifiés et le niveau de vulnérabilité des communautés. La formulation des solutions se fera de façon séparée pour chacun des risques et de leurs impacts sur la population, en tenant compte non seulement du besoin spécifique des hommes, des femmes et des jeunes mais surtout de la faisabilité opérationnelle de l’action proposée, et du niveau de priorité qu’elles présentent pour les communautés. L’arbre à problème sera utilisé en vue de transformer les problèmes identifiés en solutions possibles pour les communautés et de les prioriser en tenant compte des ressources disponibles et des capacités des acteurs présents.

Vision de la communauté (Pour les 10 prochaines années)

Cette étape sera faite à la fin de l’évaluation au niveau de chaque village ciblé. Il s’agira de demander aux populations de :

* Décrire un avenir idéal pour leur communauté ;
* Exprimer leurs ambitions les résultats auxquels ils aspirent ;
* Décrire les types de changements qu’ils souhaitent pour leur communauté ;
* Exprimer leurs rêves.

L’EPVC peut être considérée comme un processus long. Elle nécessite un engagement fort de la part des communautés et du consultant. Dans certains contextes (urgence, relèvement précoce, environnement instable, crise chronique), il peut être difficile d’appliquer le processus de l’EPVC en entier. Dans ces cas, il est conseillé de le simplifier avec des questions claires et ciblées afin d’éviter de surcharger la communauté. Quels que soient les outils utilisés le processus sera toujours le même: identifier, rencontrer, évaluer, collecter, analyser, valider, planifier et mettre en place. Toutes ces étapes sont entreprises de façon participative avec les acteurs locaux.

**6. Livrables**

En lien avec les objectifs spécifiques de ce contrat de consultance, les livrables attendus sont les suivants :

* Un rapport complet de l’étude avec tous les outils utilisés,
  + Partager les outils et la méthodologie utilisés aux équipes du projet
  + Etablir un plan d’action communautaire
  + Organiser un atelier de restitution au staff ACF de Bunia et à toutes les parties prenantes impliquées dans l’étude
  + Des recommandations opérationnelles sur le type et le but de l’action ainsi que les matériaux pédagogiques utilisés pendant les formations

L’ensemble des documents devront être produits en langue française, et suivre la charte graphique d’Action contre la Faim (table de matière, sigle et abréviations si nécessaire, présentation des figures, police, etc.) qui sera mis à leur disposition.

**6. Durées et calendrier d’intervention**

Le contrat de consultance débutera à la signature et prendra fin deux mois plus tard soit 60 jours. Un chronogramme détaillé sera validé par Action contre la Faim et le consultant avant la descente sur le terrain (de la date des briefings à la soumission du rapport final).

**7. Responsabilités d’Action contre la Faim :**

* **Equipe du projet et Responsabilités d’Action contre la faim**

Le Responsable de Département Sécurité alimentaire et Moyens d’existence d’ACF, basé à Kinshasa, sera l’interlocuteur principal du consultant. Il est appuyé par le Référent Technique Régional au siège (Paris).

A Bunia, le Responsable Programme SAME du projet sera l’interlocuteur du consultant. Il lui facilitera l’accès aux équipes d’Action Contre la Faim et aux partenaires sur place, notamment les autorités administratives et coutumières, les leaders communautaires, les bénéficiaires du programme, les services techniques de l’Etat (IPAPEL, SENASEM, DVDA, ICCN…) etc. Les équipes projet, travaillent avec des services techniques de l’état IPAGRI, IPPEL, SENASEM, DVDA et INERA. Ces partenaires nationaux seront impliqués dans le dispositif de formation sur l’EPVC. La liste des staffs ACF qui seront directement impliqués dans l’étude sera communiquée aux consultants.

* **Responsabilités d’Action contre la Faim :**
* Validation du processus de la méthodologie de l’étude ;
* Validation l’EPVC qui sera réalisée par le consultant ;
* Validation des outils avant les études et formations initiales ;
* Mise à disposition de la documentation du projet
* Mise en relation du consultant avec les partenaires locaux
* Validation des livrables fournis par les consultants
* La propriété intellectuelle des outils et des produits d’étude / de capitalisation sera définie dans le contrat (à clarifier dans le contrat)
* **Collaboration avec les services techniques et les communautés locales**

Les consultants travailleront étroitement avec les services techniques provinciaux (MINAGRIPEL, DVDA…) et les communautés. Le rapport de cette étude sera présenté et partagé à toutes les parties prenantes et au sein de la communauté humanitaire provinciale et nationale.

**8. Procédures et logistique**

* **Conditions de sécurité**

Les consultants seront soumis aux règles de sécurité d’ACF (susceptibles de varier en fonction de l’évolution du contexte sécuritaire), L’accès par route dans la zone couverte par Action Contre la Faim et le mouvement obéit aux consignes sécuritaires de la base de Bunia.

Le ou les Consultant(s) envoyé(s) dans le cadre de ce contrat s’engagent à respecter immédiatement toute instruction sécuritaire spécifique venant d’Action contre la Faim et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d’incident rencontré dans le cadre de la consultance, le(s) Consultant(s) s’engage(nt) à contacter le plus rapidement possible Action contre la Faim.

* **Conditions de vie**

Pendant toute l’étude le consultant assure son hébergement à Bunia, Mambasa et Irumu à ses frais. ACF pourra faciliter la réservation si souhaitée. La situation sécuritaire à Bunia reste stable et permet une vie sociale adéquate (quelques bars, restaurants, magasins) dans le respect du couvre-feu établi. Les conditions sécuritaires sur le terrain sont plus difficiles/volatiles et exigent le respect de règles de sécurité plus restrictives, notamment en termes de couvre-feu.

Lors des déplacements à Kinshasa et à Goma, le ou les consultant(s) sera ou seront logés dans un hôtel validé à leur frais.

* **Arrangements logistiques**

Le Consultant aura accès à un espace de travail, Internet, et une imprimante (l’ordinateur n’est pas fourni par l’organisation). Le consultant prendra en charge lui-même la location de véhicule pour ses déplacements pendant l’étude. Action contre la Faim organisera également la réservation de vols UNHAS pour les déplacements terrain. Action contre la Faim n’est pas responsable de l’évacuation du Consultant hors du pays (Action contre la Faim prend toutefois en charge l’évacuation du terrain vers la capitale).

**9. Composition du dossier d’offre**

Le dossier d’offre doit être composé d’une offre technique et financière détaillées.

L’offre technique (8 pages maximum) présentera de manière succincte :

* La compréhension des termes de référence selon le consultant ;
* Les méthodologies et approches proposés au regard des objectifs ;
* Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel ;
* Une brève présentation du consultant et ses collaborateurs dans le cas échéant avec son/leur expérience professionnelle (CV annexé(s)).

**PS : Le consultant doit justifier une parfaite maîtrise de la zone ainsi que des langues parlées localement. Les consultants locaux et les ONG nationales maîtrisant la zone du projet sont donc fortement encouragés à postuler.**

**Au vue des conflits communautaires de la zone, une approche de stricte neutralité est exigée du consultant.**

L’offre financière présentera :

* Les détails des coûts des honoraires du consultant par rapport aux différentes phases de la mission;
* Le détail des coûts des per diem des consultants et des coûts de déplacement ;
* Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication ;
* La proposition des modalités de paiement. La proposition d’offre financière doit se situer dans une enveloppe de **14 000 USD** HT au maximum.

Les offres seront transmises, en version électronique au plus tard **le Vendredi 25 Décembre 2020** simultanément aux adresses suivantes: [*mvaxelaire@actioncontrelafaim.org*](mailto:mvaxelaire@actioncontrelafaim.org)*, rddlog@cd-actioncontrelafaim et* [*rddsame@cd-actioncontrelafaim.org*](mailto:rddsame@cd-actioncontrelafaim.org)

**11. Documents de référence**

\_ Proposition de projet

\_ Cadre logique du projet

\_ L’intervention d’Action contre la Faim en particulier

\_Le Manuel Pratique EPVC chez ACF